

# Point.P

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Distribution](#) / [Point.P](#)

## Le partenariat Point.P-Sikkens

Pour l'enseigne Point.P. Matériaux de construction, l'accompagnement du client dans la réussite de son chantier est, depuis plusieurs années, au cœur de sa stratégie de développement. Pour renforcer l'expertise des professionnels du bâtiment dans le domaine de la peinture, l'enseigne s'est associée au fabricant Sikkens, un partenariat qui débouche sur l'installation, dans les agences Point.P. de proshops Sikkens Solutions. Considérés comme des mini agences intégrées, ces derniers sont équipés des mêmes éléments (mobilier, racks, machines à teinter, murs couleur...) qu'un magasin Sikkens Solution. D'une surface variant de 80 à 120 mètres carrés, il est livré aux agences clés en main et est géré par les hommes produits de la marque. En effet, chaque proshop accueille un vendeur sédentaire et un technico-commercial qui apportent à la fois des préconisations techniques et des descriptifs chantiers.

Le proshop Sikkens Solutions regroupe une offre complète de peintures décoratives et techniques (murs et plafonds intérieurs, façades, peintures laques, boiserie, métaux et sols) axée sur le développement durable et les services (choix de plus de 1 000 teintes, murs couleur, nuanciers, cartes de teintes...). Cette implantation de fabrication dans les agences Point.P s'accompagne de la mise en place d'une signalétique spécifique à l'intérieur et à l'extérieur du point de vente. Déjà testé en 2013 avec l'installation de cinq proshops, ce partenariat s'intensifie en 2014 puisque pas moins de vingt implantations sont programmées dans les différentes régions.

En marge de ce partenariat, l'enseigne vient de publier la nouvelle édition de son catalogue Matériaux qui se décline en cinquante versions correspondant aux principaux territoires commerciaux de l'enseigne. Comme son nom l'indique, il regroupe en près de 500 pages l'ensemble de l'offre matériaux (gros-oeuvre, bois & couverture, plâtrerie & isolation, menuiserie, services & solutions), soit une moyenne de 3 000 références. Il permet ainsi à tous les professionnels de trouver rapidement le bon produit et d'en connaître la disponibilité dans les agences proches de son chantier. D'ailleurs, si la disponibilité indiquée (immédiatement, 3 jours, 5 jours, 9 jours, sur commande) n'est pas respectée, l'enseigne offre un chèque Satisfaction de 25 euros HT à valoir sur le prochain achat du client.

## 10ème Point.P Travaux Publics en IDF

Point.P Travaux Publics inaugure à Gennevilliers (92), sa dixième agence en région parisienne. Située en bords de Seine, elle propose, sur un total de 11 000 m<sup>2</sup>, une offre complète de produits et de solutions plastique, béton et fonte destinés aux travaux d'assainissement, de gestion des eaux pluviales, d'adduction d'eau, des réseaux secs, de terrassement, de voiries, d'aménagement urbain, d'outillage et de signalisation. L'une de ses particularités est de s'inscrire parfaitement dans la démarche de transport Evoluvert puisque la voie fluviale est le principal circuit d'approvisionnement de l'agence. Ainsi, lors de la mise en stock de l'agence, 440 tonnes de produits, soit l'équivalent de vingt camions de 22 tonnes, ont ainsi été livrés par voie fluviale. Les livraisons hebdomadaires représentent, quant à elles 88 tonnes, soit quatre camions de 22 tonnes.

## Le groupe Point.P change de nom et signe la charte Plan Bâtiment Durable

Filiale du pôle Distribution Bâtiment de Saint-Gobain, le groupe Point.P change de nom et devient Saint-Gobain Distribution Bâtiment France. Cette évolution a pour objectif de faciliter la compréhension et d'éviter toute confusion qui pouvait exister entre le « groupe Point.P » et sa principale enseigne généraliste « Point.P Matériaux de Construction ». Le périmètre de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France reste néanmoins identique à celui de l'ex-groupe Point.P.

En parallèle de ce changement de dénomination, le groupe a signé fin mars la charte Plan Bâtiment Durable relative à l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés. Cette charte, ouverte à tous les acteurs désireux d'engager l'amélioration énergétique de leur parc, s'inscrit parfaitement dans la démarche éco-responsable du groupe. Cette dernière, qui vise notamment à réduire son impact environnemental, se traduit par de nombreuses initiatives comme l'éco-construction de la Plateforme du Bâtiment d'Aubervilliers certifiée HQE, l'amélioration des points de vente existants (lancement d'un diagnostic du patrimoine), l'environnement (signature de partenariats avec les pouvoirs publics), la démarche éco-transport Evoluvert (économie de 25 000 tonnes de CO2 d'ici 2017) ou la formation des artisans à l'habitat durable (création des Comptoirs Efficacité Energétique et d'agences Eco Efficacité Energétique).